

rait le gardien et l'interprète de la révélation chrétienne, sur la valeur morale et la parfaite orthodoxie de son Liguori ; il rentrerait en France avec des principes sains, des convictions inébranlables, une invincible résolution.

Le voyage de Rome était alors une nouveauté dont personne encore n'avait donné l'exemple. La fille aînée de l'Église avait, depuis longtemps, désappris le chemin de la maison maternelle ; les fidèles avaient perdu même le souvenir du pèlerinage au tombeau des Saints-Apôtres ; le clergé s'était cloîtré dans ses frontières pour mieux se pétrifier dans les préjugés du particularisme national ; les quelques personnages envoyés par la France près du Saint-Siège n'étaient que des agents diplomatiques avec mandat officiel, trop souvent des ambassadeurs hargneux, avec mission d'humilier, devant l'orgueil des rois, la principauté de la Chaire Apostolique. C'est par les voyages à Rome que devait se briser cette inique tradition ; Thomas Gousset, qui en donnait l'exemple, devait plus que personne contribuer à ce résultat.

L'industrie n'avait encore construit ni chemin de fer, ni paquebots à vapeur ; le voyage de cinq mois, en *vetturino* habituellement, fut donc difficile, mais sans accident. Notre voyageur fut frappé de la science des ecclésiastiques italiens et de la parfaite rectitude de leur jugement ; il allait jusqu'à dire que le plus petit vicaire d'outre-monts en savait plus, sur la théologie, que nos plus grands docteurs. A Rome, quand il fut reçu en audience par Pie VIII, le vieux Pontife lui adressa force encouragements, lui recommandant de soutenir toujours les droits, si souvent méconnus, de la Chaire Apostolique.

Au sortir de l'audience pontificale, Thomas Gousset, l'âme remplie d'amour et débordante d'émotion, priait longtemps à la Confession de Saint-Pierre. Quand il se releva, il avait fait le triple vœu de consacrer le reste de sa vie (il avait 38 ans) à la justification de la théologie ligurienne, à la défense des droits du Saint-Siège et à la glorification de la sainte Vierge dans le privilège de son Immaculée-Conception.

III

L'ABBÉ GOUSSET, VICAIRE GÉNÉRAL.

Le voyage de Rome avait transformé et grandi le professeur. A son retour, il remonta dans sa chaire de théologie et continua d'enseigner, désormais avec cette parfaite assurance, cet accroissement